

Un partenariat pour soutenir les commissaires d'expositions

En 2020, la Cité internationale des arts et le Centre national des arts plastiques (Cnap) se sont associés pour créer un programme de résidences inédit afin d'apporter un soutien aux commissaires d'exposition de la scène française. En 2020, puis 2021, dix commissaires ont ainsi bénéficié d'un accompagnement et d'une mise en relation avec les artistes en résidence, d'un atelier-logement et d'une bourse de vie pendant six mois.

La Cité internationale des arts et le Cnap partagent la volonté de s'inscrire dans un soutien durable à la scène artistique en France et ont décidé de poursuivre, renforcer et professionnaliser le programme pour l'année 2022-2023.

Ainsi, pour cette troisième édition, la Cité internationale des arts et le Cnap font évoluer le programme en proposant deux résidences d'un an centrées sur un travail de recherche et la mise en œuvre de projets d'expositions, de rencontres et/ou d'édition à la Cité internationale des arts, en lien direct avec l'équipe de la programmation de la Cité et son réseau.

C-E-A / Association française des commissaires d'exposition, elle-même en résidence à la Cité internationale des arts, s'associe de nouveau aux partenaires du programme afin d'imaginer avec les lauréats un événement dédié.

La résidence

En 2022, deux résidences d'un an (du 3 octobre 2022 au 27 octobre 2023) sont proposées, dans le cadre de travail défini plus bas. Elles comprennent :

- Un travail de recherche et la réalisation d'un projet, pendant la durée de la résidence, en co-construction avec l'équipe de la Cité ;
- Un atelier-logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts, pendant toute la durée de la résidence ;
- Une bourse mensuelle de 750 euros par lauréat ;
- Un budget de production et droits d'auteurs de 7 000 euros par lauréat.

Deux candidatures seront retenues suite à la commission de sélection.

Cadre de travail proposé

En dialogue avec l'équipe de la programmation culturelle et en lien avec la note d'intention présentée dans le cadre de leurs candidatures, les lauréat·s seront invités à co-construire un nombre défini d'expositions et d'événements durant leur résidence.

En accord avec le calendrier à venir de la programmation culturelle et l'enveloppe budgétaire annoncée, les missions de chacun des lauréat·s seront les suivantes :

- Proposer un travail de recherche libre avec au moins deux temps de restitution pendant l'année de résidence ;
- Développer des échanges entre artistes en résidence à la Cité internationale des arts et artistes invités par les lauréats ;
- Co-construire des événements de divers formats (rencontres, conférences, projections, concerts, performances, éditions et publications, etc.) ;
- Contribuer à la rédaction des éléments utilisés pour les supports de communication des événements, en lien avec le service dédié ;
- Assurer le suivi de chacun des projets engagés (suivi budgétaire, administratif, technique, production, médiation).

Comment postuler ?

Critères d'éligibilité et de sélection

L'appel à candidatures est ouvert aux commissaires d'exposition de toutes nationalités vivant en France, engagés dans la vie professionnelle et pouvant témoigner d'une pratique curatoriale depuis au moins trois ans. Aucune limite d'âge n'est imposée.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accordent une attention particulière au projet qu'elle ou il entend développer pendant la résidence et à l'intérêt pour l'environnement de travail proposé dans le cadre du programme de résidence.

Pièces constitutives du dossier

Le formulaire d'inscription doit être dûment renseigné et requiert :

- Une note d'intention synthétisant le projet proposé pour la résidence, incluant les propositions liées à la recherche et au programme d'événements en co-construction, ainsi que les motivations du candidat (1 500 signes maximum) ;
- Un dossier présentant un ou plusieurs projets curatoriaux récents (15 pages maximum) ;
- Un CV et une biographie rédigée résumant le parcours du candidat.

Calendrier

L'appel à candidatures est lancé le 26 avril et sera ouvert **jusqu'au 26 mai 2022**.

L'annonce des lauréats sera faite au début du mois de juillet 2022.

Dates de la résidence : 3 octobre 2022 au 27 octobre 2023

Modalités de sélection

Une commission composée de personnalités artistiques qualifiées, d'un représentant du Cnap, de la Cité internationale des arts et d'un représentant de l'association C-E-A étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréats du programme.



Questions diverses

Candidater en duo / en collectif

D'une superficie variant de 25 à 60m², les ateliers-logements sont conçus pour allier production et vie quotidienne. Ils se composent d'un espace de travail, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un espace nuit. Un atelier peut accueillir jusqu'à deux adultes et un enfant jusqu'à 7 ans.

Les candidatures en collectif doivent se faire de la manière suivante, selon les cas :

- Le projet est commun : un seul dépôt de candidature au nom des deux artistes
- Les projets sont différents : deux candidatures distinctes doivent être déposées (merci d'indiquer dans les « remarques diverses », à la fin du formulaire, que vous souhaitez partager un atelier-logement et de préciser le nom du second candidat).

Les candidatures retenues pour des projets collectifs incluant plus de deux artistes restent exceptionnelles compte tenu du faible nombre d'ateliers-logements adaptés.

Quelle accessibilité à la Cité internationale des arts ?

Nous regrettons que les ateliers-logements proposés dans le cadre de nos commissions ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous sommes à votre disposition pour vous répondre au cas par cas.

De quels espaces de travail et de programmation dispose la Cité internationale des arts ?

L'Auditorium (Site du Marais)

L'Auditorium offre un espace idéal et une configuration adaptée à la production d'événements variés : répétitions, rencontres, concerts, séminaires, conférences ou performances. D'une superficie de 300m² et d'une capacité d'accueil de 126 places assises, l'Auditorium est doté d'une scène de 30m², d'un orgue et d'un piano Bösendorfer 1/2 queue.

Studios de répétitions (Site du Marais)

La Cité internationale des arts propose 8 studios de répétition, chacun doté d'un piano (droit ou 1/4 queue) et ouverts à toutes les disciplines (musique, danse, théâtre, etc.).

Le studio 5 (de 100 m²) est une configuration idéale pour la danse et le spectacle vivant. Il est équipé d'un parquet, de miroirs et rideaux. Ils conviennent également pour des formats réunions, séminaires, workshops, cours et formations.

Ateliers collectifs de gravure et de sérigraphie (Site du Marais)

À disposition des résidents et ouverts aux artistes autonomes dans leur pratique, les ateliers collectifs de gravure et de sérigraphie permettent de poursuivre sur site le processus de création.

Le four à céramique (Site du Marais)

L'utilisation du four à céramique, localisé dans les ateliers collectifs, se fait avec l'accompagnement d'un technicien pour le dépôt des œuvres et l'allumage.

Les espaces ci-dessus doivent être réservés en amont, un tarif préférentiel est pratiqué pour les résidents.

Le Café des arts (Site du Marais)

Le Café des arts est un espace de convivialité et de travail. Il est conçu pour être un lieu de rencontres entre les résidents, de rendez-vous avec des professionnels, des visiteurs, et convertible en salle de projection ou de débats.

La Salle commune (Site de Montmartre)

Cet espace a pour vocation de permettre aux résidents du site de Montmartre d'effectuer des rencontres professionnelles ou d'organiser des temps d'échanges entre artistes.

Les espaces ci-dessus doivent être réservés en amont, ils sont mis à disposition des résidents à titre gracieux.

Comment s'inscrire dans la vie de la Cité internationale des arts ?

La Cité internationale des arts est une communauté transdisciplinaire, transnationale et transgénérationnelle. Les résidents participent à la vie d'une communauté de plus de 300 artistes, qui sont accueillis simultanément, et contribuent à son dynamisme culturel.

Des événements réguliers sont organisés par la Cité pour favoriser les rencontres entre résidents.

Le pôle de la programmation culturelle met en place des expositions, concerts, rencontres, lectures, projections, performances, Ateliers Ouverts, et d'autres formats à inventer ensemble. Elaborée avec et pour les résidents à toute étape de recherche, la programmation est une invitation à partager sa pratique avec des publics variés.

La programmation de la Cité internationale des arts est planifiée et élaborée en amont par l'équipe, et chaque événement fait l'objet d'échanges suivis avec les artistes et commissaires qui portent le projet.

**POUR DEPOSER VOTRE
CANDIDATURE,
C'EST PAR ICI !**



La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au coeur de Paris, des créateurs. trices et qui leur permet de mettre en oeuvre un projet de production ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts offre un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnel.les du milieu culturel. Les résident.es bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Dans le Marais (18 rue de l'Hôtel de Ville, 75004 Paris) ou à Montmartre (24 rue Norvins, 75018 Paris), la résidence permet également la rencontre et le dialogue avec plus de 300 artistes et acteurs.trices du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines.

En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

Programmation de la Cité internationale des arts

Les pratiques artistiques, curatoriales et institutionnelles se mettent plus que jamais à la pointe des nouvelles dynamiques éthiques, sociétales et environnementales. Dans ce contexte, la résidence d'artiste prend une nouvelle dimension par son caractère durable et non événementiel. Elle peut être vue aujourd'hui comme une possible réponse face à la crise : le temps d'une résidence est à la fois un moment quotidien et une rencontre singulière, un temps d'ouverture aux autres mais aussi un moment de ralentissement des modes de vie habituels.

La nécessité de partager avec le public les réflexions artistiques qui émergent au sein d'une résidence reste au coeur de la programmation culturelle, ainsi que la recherche artistique ou curatoriale qui porte notamment sur les notions de soin, de réparation, du vivant et des gestes spéculatifs sur les formes de vie à venir. Une première présentation publique des archives de la Cité internationale des arts, conçue pour parler de son histoire unique et de ses partenaires, est également visible de manière permanente.

Nataša Petrešin-Bachelez, Responsable de la programmation

La programmation du lieu est actuellement confiée à Nataša Petrešin-Bachelez qui est une curatrice interdépendante, une editrice et une critique d'art. Nataša Petrešin-Bachelez a précédemment été co-directrice des Laboratoires d'Aubervilliers (2010-2012, avec Alice Chauchat et Grégory Castéra). Depuis 2019, elle travaille comme professeure à l'Ecole des beaux-arts Sint Lucas, à Anvers. Avec Elena Sorokina, elle est co-fondatrice de l'*Initiative for practices and visions of radical care (initiative pour des pratiques et des visions du care radical)*.

Le Centre national des arts plastiques (Cnap)

Le Centre national des arts plastiques (Cnap) est l'un des principaux opérateurs de la politique du ministère de la culture dans le domaine des arts visuels contemporains. Il enrichit, pour le compte de l'État, le Fonds national d'art contemporain, collection nationale qu'il conserve et fait connaître par des prêts et dépôts en France et à l'étranger. Avec plus de 107 000 œuvres acquises auprès de 22 000 artistes depuis plus de deux siècles, cette collection constitue un fonds représentatif de la variété des courants artistiques.

Acteur culturel et économique, le Cnap encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes et les professionnels par plusieurs dispositifs de soutien. Par ailleurs, il valorise les projets soutenus par la mise en œuvre d'actions de diffusion, sous la forme d'éditions, de conférences ou encore d'expositions.

C-E-A / Association française de commissaires d'exposition

C-E-A / Association française de commissaires d'exposition a pour vocation de mener et promouvoir toute action qui concerne l'activité et le statut des commissaires d'exposition en France, en Europe et à l'international. Riche d'un réseau de près de 300 membres depuis sa création en 2007, C-E-A s'engage pour un débat sur les pratiques curatoriales afin de valoriser l'échange et le partage des connaissances, fédérer et favoriser la circulation des commissaires et des projets.

A propos des programmes 2021 et 2022

Cinq lauréats ont réalisé une résidence de six mois entre octobre 2020 et mars 2021.

- Fannie ESCOULEN
- Claire LUNA
- Andy RANKIN
- Karin SCHLAGETER
- Asli SEVEN

Cinq lauréats ont réalisé une résidence de six mois entre octobre 2021 et mars 2022.

- Julien RIBEIRO
- Akim PASQUET
- Elsa VETTIER
- Jade BARGET
- Baptiste PINTEAUX

La Cité internationale des arts
bénéficie du soutien de :

CONTACT